

Avec les listes *Changer la donne* Le Contrat citoyen pour Marseille

LA METHODE : Une démarche participative

- Collecte de contributions ;
- Mise en débat avec les candidats *Changer la Donne* (Valeurs, partage des diagnostics, axes thématiques)
- Écriture, Synthèse

4 INFLUENCES :

- **CITOYENNE** : Société civile et tissu associatif ;
- **METROPOLITAINE** : Cadre pertinent d'action pour l'économie et les transports. Prise en compte des entreprises, des acteurs économiques, du Conseil de Développement MPM ;
- **SOCIALE** : Apport d'expériences et de propositions de candidats de terrain qui travaillent dans des services publics ou des structures au contact des populations (centre de santé, plateforme de services publics, écoles, politique de la Ville...) ;
- **ECOLOGISTE** : Une thématique impossible à effacer dans la 2ème ville de France, embouteillée, polluée, en retard sur les transports et la propreté, avec un Parc National, un littoral à protéger et à valoriser.

Des moyens financiers pensés à l'échelle respective de la Ville et de la Métropole, dans la transparence et la concertation

- **Ville & CUM : 2 budgets pour 3,4 Mds €**, avec des compétences distinctes

- MAIS : Endettement, services publics défaillants, inégalité territoriale, mauvais choix d'investissements

- **Changement d'échelle avec la Métropole** : Chance à saisir si on ne prive pas les citoyens de leurs moyens d'intervention (enjeu de la 1ère partie sur la démocratie)

- **Préalable de l'éthique** au cœur des finances publiques :

- En finir avec les Partenariats Publics Privés sur-coûteux (endettement différé);
- Auditer les Délégations de Services Publics (DSP) sur l'eau, les parkings, les cantines, comparer au système de Régie et prendre le plus favorable aux usagers et à la collectivité ;
- Des clauses sociales et des achats responsables dans les marchés publics ;
- Déclaration des conflits d'intérêts des élus ;
- Renforcer l'évaluation dans les choix de l'action politique.

- **Pas de service public à Marseille sans le personnel municipal** (57% du budget de fonctionnement de la Ville). La priorité est de redonner du sens, de revaloriser l'action municipale et de redonner du crédit au pilotage politique.

- Nous ne proposerons pas, en guise de programme, une collection de projets d'équipements et d'aménagements coûteux, mais une vision politique d'ensemble, souvent transversale, qui redéfinit des objectifs et des priorités par thématique.

Axe 1 : DEMOCRATIE :

Citoyenneté, Égalité d'accès aux services publics

Mieux rendre service aux habitants

• **Démocratie participative et renforcement des Mairies de secteur**

- Contrepoint nécessaire à la Métropole (échelon de proximité) ;
- Conseils de quartier, budget participatif, votations citoyennes ;
- Plus de délégation budgétaire de la Mairie Centrale vers les Mairies de Secteurs (Ex. Culture, 1er budget de la Ville mais pour qui ?)
- Cantonniers et Policiers municipaux (Tranquillité de l'espace public, propreté)

• **Expression citoyenne**

- Cadre de soutien pour les Médias indépendants ; libération des données publiques ; outils numériques

• **Clientélisme : Des mesures concrètes**

- Au delà des « critères » demandés par tous pour les crèches et les logements sociaux, expérimenter des mesures plus radicales comme le Dossier anonyme ou le Tirage au sort

• **Egalité d'accès aux services publics :**

- Principe de rééquilibrage dans les moyens affectés (ex. crèches, écoles...)
- Meilleure information (Augmenter les Maisons de service public & Maisons de Justice)
- Des horaires d'ouverture élargis : Musées, bibliothèques, accueil des enfants à l'école...

Axe 2. EDUCATION

L'Ecole au cœur du Contrat citoyen : Notre priorité budgétaire à l'Education et la Culture

- **Un cri d'alarme** : Délabrement des écoles, pas de préparation de la réforme des rythmes scolaires (refus de M. Gaudin de débloquer les moyens), absentéisme et décrochage, fuite vers le privé.
- **Une enveloppe d'urgence de 30 M€ pour la rentrée et l'année 2014** (personnel, intervenants extérieurs, travaux urgents)
 - 30 M€ = 2% du budget de la Ville. Effort nécessaire pour que l'Ecole devienne le 1er budget de la Ville ;
 - Effort possible avec l'augmentation annuelle des recettes de la Ville (+20M€ en 2012) ;
 - Cela ne suffira pas sur la mandature : Recenser très vite les besoins supplémentaires (investissements, rénovation énergétique, améliorer le taux d'encadrement, dé-précariser les personnels...)
 - Echelonner la réforme des rythmes scolaires : Au delà de la question des moyens, rien n'est prêt !
- **1er Conseil municipal dédié à l'Ecole ; Installation d'un Conseil Local de l'Ecole**
- **Lutte contre le décrochage scolaire** (avec l'appui des moyens annoncés par l'Etat) :
 - Augmenter la scolarisation des moins de 3 ans ;
 - Ecole ouverte ;
 - Soutien scolaire renforcé : tutorat, service civique,
- **Audit urgent des cantines** : Problème de la taille du marché (un seul monopole pour toute la ville) et du rapport qualité/prix
- **Plan numérique** : Appui pédagogique pour former autrement, équipements avec précaution sur le wi-fi.

Axe 3. EMPLOI

Pour une économie durable, de qualité et de proximité

- **DIAGNOSTIC : 80 000 demandeurs d'emploi (chômage 13%), + précaires , personnes en retrait du marché du travail**
 - Causes structurelles du chômage à Marseille : Faible niveau de formation, manque de transports, manque d'entreprises et d'investissements privés ;
 - Un tissu économique structuré par : l'économie résidentielle (54%), mais aussi le transport et la logistique (11%), l'économie de la connaissance (18%), l'économie productive (11%) (Etude Maison de l'Emploi) ;
 - Une prédominance des Très petites entreprises (90% des établissements ont moins de 10 salariés).
- ➔ Ne pas résumer la politique économique au tourisme et au commerce même si ces emplois sont utiles.
- **Un fonds d'investissements métropolitain, notamment pour des secteurs porteurs :**
 - Partenariat Région & BPI. Appui des pôles de compétitivité concernés ;
 - Economie portuaire et métiers de la mer, bâtiment durable et efficacité énergétique, numérique, culture et communication, Santé, sanitaire & social, éco-entreprises.
- **Un Pôle d'Economie Sociale et Solidaire :**
 - Identification des marchés et fournisseurs possibles (plateforme d'achats responsables).
- **Un Guichet unique et du Micro-crédit pour les petites entreprises ;**
- **Une Conférence annuelle pour l'Emploi :** Présidée par le Maire, mobilisatrice autour d'objectifs des politiques de l'Emploi.
 - Ex. 30% des formations de Pôle Emploi dans les ZUS, 40% des emplois aidés pour les habitants des ZUS, Doublement des chantiers d'insertion, nombre de jeunes en suivi personnalisé, activité des permanences des Missions locale ou de Pôle Emploi dans les quartiers ou les centres sociaux.
- **Des lieux de travail et d'échanges collaboratifs :** Zones d'activité durable, Tiers-Lieux à l'ère du numérique.

Axe 4. HABITAT

Un grand Plan Logement pour une ville plus humaine

- **Un constat d'échec, une urgence sociale :**
 - Plus d'un marseillais sur quatre, soit 215 000 personnes, réside dans 12 Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ;
 - Echech et paralysie politique de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) : Crédits non consommés (210 M€) ;
 - 30 000 personnes attendent un logement social ; 4000 logements vacants ;
 - Objectifs de logements sociaux insuffisants (2000 / an au périmètre MPM) et même pas réalisés ;
 - 13 000 sans abris et moins de 400 places d'accueil à l'Unité d'Hébergement d'Urgence de la Madrague.
- **Mobiliser les fonds européens pour les Roms et sans abri ;**
- **Des centres d'hébergement répartis dans la Ville** (*déménagement et éclatement prévu de l'UHU La Madrague*) ;
- **Habitat indigne : Utiliser le Droit de préemption du Maire ;**
- **Utiliser tous les moyens contre les logements vacants** : inventaire actualisé, taxe, réquisition ;
- **25% de logements sociaux par secteur** et pas seulement au niveau de la Ville ;
- **Une politique de réserves foncières** (elle n'existe pas !) pour réguler le marché ;
- **ANRU : Arrêt des démolitions, re-définition des objectifs.**
 - **Vers une Ville nouvelle** : Réhabiliter plus que détruire, relier les cités entre elles, installer des « centralités » dotées des services et lieux de vie nécessaires.
- **Un plan de rénovation énergétique**
 - Avec le futur Opérateur régional énergétique pour les écoles et bâtiments publics ;
 - Avec l'Agence Locale de l'Energie pour les particuliers.
- **Des objectifs qualitatifs** : Dans les permis de construire, avec le Fonds d'innovation de l'Habitat MPM ;
- **Fiscalité : Créer 5 à 7 classes de quartier** pour ne plus augmenter la fiscalité de manière uniforme.

Axe 5. TRANSPORTS

Mieux se déplacer, une priorité pour l'emploi et la vie quotidienne

- **Constat là aussi terrible** : Une ville parmi les plus embouteillées d'Europe, des risques santé, un frein à l'emploi
 - Objectif MPM de réduire la circulation automobile de 8% (Plan Climat, PDU).
- **Une priorité de la Métropole** :
 - Transports : 1er budget de la Métropole ;
 - Rapprochement RTM / RDT 13 pour un grand opérateur public
 - **Un Réseau express métropolitain** pour relier Marseille, Aubagne, Aix, Vitrolles-Marignane, en y associant des Trams-Trains dans Marseille (utiliser les voies ferrées existantes et pas seulement la Gare St Charles)
- **Un Plan tramway** : Ex. Arenc/St-Antoine Hôpital Nord, Préfecture/4 septembre, Castellane/Rouvière, Rond-Point du Prado/Borély avec départ navettes Calanques...
- **Des transports plus fréquents** : Horaires de nuits, circulation en sites propres, information en temps réel.
- **Un tarif unique du déplacement** :
 - Pouvoir combiner un vélo, un métro, un train régional pour le même prix, avec une politique d'abonnements incitative et des mesures sociales ;
 - Des gares d'échanges multimodales et des correspondances bien assurées ;
 - Des voies douces (vélos et piétons) du quotidien, en itinéraire protégé.
- **Aérer l'espace public** : Plus un seul équipement ou aménagement public sans desserte en transports collectifs ; développer les véhicules & vélos électriques (bornes de recharge, bus...).
- **Priorité aux parkings résidents** : Renégocier les contrats.

Axe 6. CADRE DE VIE (1)

Environnement et Propreté

- Des approches transversales de l'environnement, de la santé, de la sécurité, pour une meilleure qualité de vie dans tous les quartiers (injustice sociale / injustice environnementale).
- **Passer des espaces verts à la nature en ville :**
 - Vers une Ceinture verte : Protection du Massif de la Nerthe (Lac, décharges sauvages, pas d'échangeur ni de stockage de conteneurs), Partenariat actif avec le Parc National des Calanques ;
 - Jardins Méditerranéens ; Végétalisation ; Vers zéro pesticide dans les parcs et jardins.
- **Protéger les plages des pollutions après les orages :**
 - Aménager l'Huveaune : Avancer très vite le **Bassin de rétention sous le stade Ganay** ;
 - En attendant une nécessaire séparation des réseaux eaux usées/eaux pluviales, **limiter le ruissellement des eaux de pluie** : bassins de récupération, réduction des surfaces imperméabilisées...
- **Pour sortir de l'alternative tout incinération / tout décharge :**
- **Réduire les déchets à la source :**
 - Des campagnes de **sensibilisation, avec les commerces et supermarchés** : Ex. zéro **sac plastique**, lutte contre le **gaspillage alimentaire** (avec un réseau d'épiceries solidaires en aval) ;
 - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : Expérimenter la taxe au poids.
- **Améliorer le tri et recyclage :**
 - Doubler les déchets recyclés pour arriver à la moyenne nationale (**De 26 Kg à 50 Kg / habitant**) ;
 - **Contractualiser des objectifs avec les bailleurs sociaux et résidences privées** (avec Eco-Emballage).
 - Développer les « **ressourceries** » (avec les financements de l'eco-taxe Meubles) -> **ESS**
- **Sortir du fini parti.**

Axe 6. CADRE DE VIE (2)

Santé et Sports, Prévention et Sécurité

Au service d'une ville apaisée

- Des approches transversales de l'environnement, de la santé, de la sécurité, pour une meilleure qualité de vie dans tous les quartiers (injustice sociale / injustice environnementale).
- **SANTE :**
- **Augmenter la Dotation d'Etat pour l'Hygiène et la Santé** (3 €/ Habitant à Marseille, 9 €/ Habitant à Nice).
- **Fixer des objectifs articulés aux autres politiques municipales** : Exercice physique (Sports), Nutrition (Cantines), prévention des risques toxiques...
- **Implanter des Centres de Santé pour tous** pour dé-saturer les grands hôpitaux et réduire les inégalités de santé.
- **SECURITE : A la fin parce qu'elle résulte des autres politiques, avec des moyens spécifiques**
- **Bien situer les responsabilités, articuler les missions de police avec une approche globale : Pacte de Cohésion sociale, triptyque Prévention / Médiation / Répression.**
- **Apaiser la ville : Des lieux d'écoute et des ateliers de concertation** (utilisation du fonds participatif prévu par l'Etat avec les fédérations d'éducation populaire).
- **Protéger les mineurs de l'entrée en délinquance** : lutte contre le décrochage scolaire, médiation, classes relais, suivis individuels pour l'emploi.
- **Une répression stricte des incivilités** (y compris stationnement, propreté...)
- **Une police municipale renforcée mais décentralisée et affectée aux mission de prévention / dissuasion.**

Finir, c'est ouvrir... vers la Mer

- **La Mer est un territoire à part entière de la Ville.**
- Une politique de la Mer est par nature transversale (environnement, économie, sports, éducation...)
- **Protéger le littoral** : Avec le Conservatoire du Littoral et la promotion d'un tourisme responsable ;
- **Mieux accéder à la mer** : Transports l'été, Digue du Large, sentier douanier ;
- **Apprendre aux enfants à nager** : En attendant de nouvelles piscines, ouverture de bassins en mer, places réservées dans les piscines privées, recrutement de maîtres-nageurs.
- **Compléter la Charte Ville-Port** avec un volet Emploi-Formation (centre de formation de la Mer, besoins pour la réparation navale), et un volet environnement (Nerthe, bruit à Consolat en cas de trafic ferroviaire, projet d'électricité photovoltaïque sur le Port) ;
- **Valoriser le patrimoine marin de l'Estaque à la Pointe Rouge** : Discuter de tout concentrer à un seul endroit. Or INPP à Pointe Rouge, Frioul, Fort d'Entrecasteaux... Cité de la Mer + Rayonner le long du littoral ;
- **Traiter les pollutions** (orages, boues rouges...) ;
- **Désengorger les ports, augmenter les zones de mouillages sur bouées** ;
- **Développer les échanges méditerranéens.**

Avec les listes *Changer la donne* Le Contrat citoyen pour Marseille

LA METHODE : Une démarche participative

- Collecte de contributions ;
- Mise en débat avec les candidats *Changer la Donne* (Valeurs, partage des diagnostics, axes thématiques)
- Écriture, Synthèse

4 INFLUENCES :

- **CITOYENNE** : Société civile et tissu associatif ;
- **METROPOLITAINE** : Cadre pertinent d'action pour l'économie et les transports. Prise en compte des entreprises, des acteurs économiques, du Conseil de Développement MPM ;
- **SOCIALE** : Apport d'expériences et de propositions de candidats de terrain qui travaillent dans des services publics ou des structures au contact des populations (centre de santé, plateforme de services publics, écoles, politique de la Ville...) ;
- **ECOLOGISTE** : Une thématique impossible à effacer dans la 2ème ville de France, embouteillée, polluée, en retard sur les transports et la propreté, avec un Parc National, un littoral à protéger et à valoriser.

Des moyens financiers pensés à l'échelle respective de la Ville et de la Métropole, dans la transparence et la concertation

- **Ville & CUM : 2 budgets pour 3,4 Mds €**, avec des compétences distinctes

- MAIS : Endettement, services publics défaillants, inégalité territoriale, mauvais choix d'investissements

- **Changement d'échelle avec la Métropole** : Chance à saisir si on ne prive pas les citoyens de leurs moyens d'intervention (enjeu de la 1ère partie sur la démocratie)

- **Préalable de l'éthique** au cœur des finances publiques :

- En finir avec les Partenariats Publics Privés sur-coûteux (endettement différé);
- Auditer les Délégations de Services Publics (DSP) sur l'eau, les parkings, les cantines, comparer au système de Régie et prendre le plus favorable aux usagers et à la collectivité ;
- Des clauses sociales et des achats responsables dans les marchés publics ;
- Déclaration des conflits d'intérêts des élus ;
- Renforcer l'évaluation dans les choix de l'action politique.

- **Pas de service public à Marseille sans le personnel municipal** (57% du budget de fonctionnement de la Ville). La priorité est de redonner du sens, de revaloriser l'action municipale et de redonner du crédit au pilotage politique.

- Nous ne proposerons pas, en guise de programme, une collection de projets d'équipements et d'aménagements coûteux, mais une vision politique d'ensemble, souvent transversale, qui redéfinit des objectifs et des priorités par thématique.

Axe 1 : DEMOCRATIE :

Citoyenneté, Égalité d'accès aux services publics

Mieux rendre service aux habitants

• **Démocratie participative et renforcement des Mairies de secteur**

- Contrepoint nécessaire à la Métropole (échelon de proximité) ;
- Conseils de quartier, budget participatif, votations citoyennes ;
- Plus de délégation budgétaire de la Mairie Centrale vers les Mairies de Secteurs (Ex. Culture, 1er budget de la Ville mais pour qui ?)
- Cantonniers et Policiers municipaux (Tranquillité de l'espace public, propreté)

• **Expression citoyenne**

- Cadre de soutien pour les Médias indépendants ; libération des données publiques ; outils numériques

• **Clientélisme : Des mesures concrètes**

- Au delà des « critères » demandés par tous pour les crèches et les logements sociaux, expérimenter des mesures plus radicales comme le Dossier anonyme ou le Tirage au sort

• **Egalité d'accès aux services publics :**

- Principe de rééquilibrage dans les moyens affectés (ex. crèches, écoles...)
- Meilleure information (Augmenter les Maisons de service public & Maisons de Justice)
- Des horaires d'ouverture élargis : Musées, bibliothèques, accueil des enfants à l'école...

Axe 2. EDUCATION

L'Ecole au cœur du Contrat citoyen : Notre priorité budgétaire à l'Education et la Culture

- **Un cri d'alarme** : Délabrement des écoles, pas de préparation de la réforme des rythmes scolaires (refus de M. Gaudin de débloquer les moyens), absentéisme et décrochage, fuite vers le privé.
- **Une enveloppe d'urgence de 30 M€ pour la rentrée et l'année 2014** (personnel, intervenants extérieurs, travaux urgents)
 - 30 M€ = 2% du budget de la Ville. Effort nécessaire pour que l'Ecole devienne le 1er budget de la Ville ;
 - Effort possible avec l'augmentation annuelle des recettes de la Ville (+20M€ en 2012) ;
 - Cela ne suffira pas sur la mandature : Recenser très vite les besoins supplémentaires (investissements, rénovation énergétique, améliorer le taux d'encadrement, dé-précariser les personnels...)
 - Echelonner la réforme des rythmes scolaires : Au delà de la question des moyens, rien n'est prêt !
- **1er Conseil municipal dédié à l'Ecole ; Installation d'un Conseil Local de l'Ecole**
- **Lutte contre le décrochage scolaire** (avec l'appui des moyens annoncés par l'Etat) :
 - Augmenter la scolarisation des moins de 3 ans ;
 - Ecole ouverte ;
 - Soutien scolaire renforcé : tutorat, service civique,
- **Audit urgent des cantines** : Problème de la taille du marché (un seul monopole pour toute la ville) et du rapport qualité/prix
- **Plan numérique** : Appui pédagogique pour former autrement, équipements avec précaution sur le wi-fi.

Axe 3. EMPLOI

Pour une économie durable, de qualité et de proximité

- **DIAGNOSTIC : 80 000 demandeurs d'emploi (chômage 13%), + précaires , personnes en retrait du marché du travail**
 - Causes structurelles du chômage à Marseille : Faible niveau de formation, manque de transports, manque d'entreprises et d'investissements privés ;
 - Un tissu économique structuré par : l'économie résidentielle (54%), mais aussi le transport et la logistique (11%), l'économie de la connaissance (18%), l'économie productive (11%) (Etude Maison de l'Emploi) ;
 - Une prédominance des Très petites entreprises (90% des établissements ont moins de 10 salariés).
- ➔ Ne pas résumer la politique économique au tourisme et au commerce même si ces emplois sont utiles.
- **Un fonds d'investissements métropolitain, notamment pour des secteurs porteurs :**
 - Partenariat Région & BPI. Appui des pôles de compétitivité concernés ;
 - Economie portuaire et métiers de la mer, bâtiment durable et efficacité énergétique, numérique, culture et communication, Santé, sanitaire & social, éco-entreprises.
- **Un Pôle d'Economie Sociale et Solidaire :**
 - Identification des marchés et fournisseurs possibles (plateforme d'achats responsables).
- **Un Guichet unique et du Micro-crédit pour les petites entreprises ;**
- **Une Conférence annuelle pour l'Emploi :** Présidée par le Maire, mobilisatrice autour d'objectifs des politiques de l'Emploi.
 - Ex. 30% des formations de Pôle Emploi dans les ZUS, 40% des emplois aidés pour les habitants des ZUS, Doublement des chantiers d'insertion, nombre de jeunes en suivi personnalisé, activité des permanences des Missions locale ou de Pôle Emploi dans les quartiers ou les centres sociaux.
- **Des lieux de travail et d'échanges collaboratifs :** Zones d'activité durable, Tiers-Lieux à l'ère du numérique.

Axe 4. HABITAT

Un grand Plan Logement pour une ville plus humaine

- **Un constat d'échec, une urgence sociale :**
 - Plus d'un marseillais sur quatre, soit 215 000 personnes, réside dans 12 Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ;
 - Echec et paralysie politique de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) : Crédits non consommés (210 M€) ;
 - 30 000 personnes attendent un logement social ; 4000 logements vacants ;
 - Objectifs de logements sociaux insuffisants (2000 / an au périmètre MPM) et même pas réalisés ;
 - 13 000 sans abris et moins de 400 places d'accueil à l'Unité d'Hébergement d'Urgence de la Madrague.
- **Mobiliser les fonds européens pour les Roms et sans abri ;**
- **Des centres d'hébergement répartis dans la Ville** (*déménagement et éclatement prévu de l'UHU La Madrague*) ;
- **Habitat indigne : Utiliser le Droit de préemption du Maire ;**
- **Utiliser tous les moyens contre les logements vacants** : inventaire actualisé, taxe, réquisition ;
- **25% de logements sociaux par secteur** et pas seulement au niveau de la Ville ;
- **Une politique de réserves foncières** (elle n'existe pas !) pour réguler le marché ;
- **ANRU : Arrêt des démolitions, re-définition des objectifs.**
 - **Vers une Ville nouvelle** : Réhabiliter plus que détruire, relier les cités entre elles, installer des « centralités » dotées des services et lieux de vie nécessaires.
- **Un plan de rénovation énergétique**
 - Avec le futur Opérateur régional énergétique pour les écoles et bâtiments publics ;
 - Avec l'Agence Locale de l'Energie pour les particuliers.
- **Des objectifs qualitatifs** : Dans les permis de construire, avec le Fonds d'innovation de l'Habitat MPM ;
- **Fiscalité : Créer 5 à 7 classes de quartier** pour ne plus augmenter la fiscalité de manière uniforme.

Axe 5. TRANSPORTS

Mieux se déplacer, une priorité pour l'emploi et la vie quotidienne

- **Constat là aussi terrible** : Une ville parmi les plus embouteillées d'Europe, des risques santé, un frein à l'emploi
 - Objectif MPM de réduire la circulation automobile de 8% (Plan Climat, PDU).
- **Une priorité de la Métropole** :
 - Transports : 1er budget de la Métropole ;
 - Rapprochement RTM / RDT 13 pour un grand opérateur public
 - **Un Réseau express métropolitain** pour relier Marseille, Aubagne, Aix, Vitrolles-Marignane, en y associant des Trams-Trains dans Marseille (utiliser les voies ferrées existantes et pas seulement la Gare St Charles)
- **Un Plan tramway** : Ex. Arenc/St-Antoine Hôpital Nord, Préfecture/4 septembre, Castellane/Rouvière, Rond-Point du Prado/Borély avec départ navettes Calanques...
- **Des transports plus fréquents** : Horaires de nuits, circulation en sites propres, information en temps réel.
- **Un tarif unique du déplacement** :
 - Pouvoir combiner un vélo, un métro, un train régional pour le même prix, avec une politique d'abonnements incitative et des mesures sociales ;
 - Des gares d'échanges multimodales et des correspondances bien assurées ;
 - Des voies douces (vélos et piétons) du quotidien, en itinéraire protégé.
- **Aérer l'espace public** : Plus un seul équipement ou aménagement public sans desserte en transports collectifs ; développer les véhicules & vélos électriques (bornes de recharge, bus...).
- **Priorité aux parkings résidents** : Renégocier les contrats.

Axe 6. CADRE DE VIE (1)

Environnement et Propreté

- Des approches transversales de l'environnement, de la santé, de la sécurité, pour une meilleure qualité de vie dans tous les quartiers (injustice sociale / injustice environnementale).
- **Passer des espaces verts à la nature en ville :**
 - Vers une Ceinture verte : Protection du Massif de la Nerthe (Lac, décharges sauvages, pas d'échangeur ni de stockage de conteneurs), Partenariat actif avec le Parc National des Calanques ;
 - Jardins Méditerranéens ; Végétalisation ; Vers zéro pesticide dans les parcs et jardins.
- **Protéger les plages des pollutions après les orages :**
 - Aménager l'Huveaune : Avancer très vite le **Bassin de rétention sous le stade Ganay** ;
 - En attendant une nécessaire séparation des réseaux eaux usées/eaux pluviales, **limiter le ruissellement des eaux de pluie** : bassins de récupération, réduction des surfaces imperméabilisées...
- **Pour sortir de l'alternative tout incinération / tout décharge :**
- **Réduire les déchets à la source :**
 - Des campagnes de **sensibilisation, avec les commerces et supermarchés** : Ex. zéro **sac plastique**, lutte contre le **gaspillage alimentaire** (avec un réseau d'épiceries solidaires en aval) ;
 - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : Expérimenter la taxe au poids.
- **Améliorer le tri et recyclage :**
 - Doubler les déchets recyclés pour arriver à la moyenne nationale (**De 26 Kg à 50 Kg / habitant**) ;
 - **Contractualiser des objectifs avec les bailleurs sociaux et résidences privées** (avec Eco-Emballage).
 - Développer les « **ressourceries** » (avec les financements de l'eco-taxe Meubles) -> **ESS**
- **Sortir du fini parti.**

Axe 6. CADRE DE VIE (2)

Santé et Sports, Prévention et Sécurité

Au service d'une ville apaisée

- Des approches transversales de l'environnement, de la santé, de la sécurité, pour une meilleure qualité de vie dans tous les quartiers (injustice sociale / injustice environnementale).
- **SANTE :**
- **Augmenter la Dotation d'Etat pour l'Hygiène et la Santé** (3 €/ Habitant à Marseille, 9 €/ Habitant à Nice).
- **Fixer des objectifs articulés aux autres politiques municipales** : Exercice physique (Sports), Nutrition (Cantines), prévention des risques toxiques...
- **Implanter des Centres de Santé pour tous** pour dé-saturer les grands hôpitaux et réduire les inégalités de santé.
- **SECURITE : A la fin parce qu'elle résulte des autres politiques, avec des moyens spécifiques**
- **Bien situer les responsabilités, articuler les missions de police avec une approche globale : Pacte de Cohésion sociale, triptyque Prévention / Médiation / Répression.**
- **Apaiser la ville : Des lieux d'écoute et des ateliers de concertation** (utilisation du fonds participatif prévu par l'Etat avec les fédérations d'éducation populaire).
- **Protéger les mineurs de l'entrée en délinquance** : lutte contre le décrochage scolaire, médiation, classes relais, suivis individuels pour l'emploi.
- **Une répression stricte des incivilités** (y compris stationnement, propreté...)
- **Une police municipale renforcée mais décentralisée et affectée aux mission de prévention / dissuasion.**

Finir, c'est ouvrir... vers la Mer

- **La Mer est un territoire à part entière de la Ville.**
- Une politique de la Mer est par nature transversale (environnement, économie, sports, éducation...)
- **Protéger le littoral** : Avec le Conservatoire du Littoral et la promotion d'un tourisme responsable ;
- **Mieux accéder à la mer** : Transports l'été, Digue du Large, sentier douanier ;
- **Apprendre aux enfants à nager** : En attendant de nouvelles piscines, ouverture de bassins en mer, places réservées dans les piscines privées, recrutement de maîtres-nageurs.
- **Compléter la Charte Ville-Port** avec un volet Emploi-Formation (centre de formation de la Mer, besoins pour la réparation navale), et un volet environnement (Nerthe, bruit à Consolat en cas de trafic ferroviaire, projet d'électricité photovoltaïque sur le Port) ;
- **Valoriser le patrimoine marin de l'Estaque à la Pointe Rouge** : Discuter de tout concentrer à un seul endroit. Or INPP à Pointe Rouge, Frioul, Fort d'Entrecasteaux... Cité de la Mer + Rayonner le long du littoral ;
- **Traiter les pollutions** (orages, boues rouges...) ;
- **Désengorger les ports, augmenter les zones de mouillages sur bouées** ;
- **Développer les échanges méditerranéens.**